

Classes CHAMS



Classes à Horaires Aménagés en Mathématiques et en Sciences



Mardi 10 mars 2026

Présentation par le Groupe de pilotage académique

SOMMAIRE

- I. Présentation des intervenants
- II. Enjeux
- III. Note de cadrage académique
- IV. Dossier de candidature
- V. Temps d'échanges

II. Enjeux

Plan Filles et maths

Pilier 2 : Rapprocher les filles des mathématiques et des sciences

Mesure 5 : création de classes à horaires aménagés en 4^e et en 3^e en mathématiques et en sciences avec des partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Expérimentation lancée dès la rentrée 2025 dans cinq académies et une dizaine de classes
- Généralisation à la rentrée 2026 avec une classe par département

Déclinaison académique :

- *En 2025-26 : Des dispositifs préfigurateurs suivis*
- *En 2026-27 : Ouverture de 12 classes CHAMS*



Filles et maths
dans l'académie de Toulouse

Constats académiques

- Les écarts de score en mathématiques, constatés en défaveur des filles à partir de la mi-CP, s'accroissent tout au long de la scolarité
- 35 % des filles seulement suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale, contre 61 % des garçons
- Les filles ne représentent que 34 % des effectifs en CPGE scientifiques
- Les stéréotypes de genre se maintiennent, voire s'accroissent.
➔ Cela génère, chez les jeunes filles, un manque de confiance et des difficultés à se projeter dans les métiers de l'ingénierie et du numérique.

Octobre 2025

III. Cadrage académique du dispositif

Les objectifs autour de 5 piliers

Culture scientifique

Enrichir la culture scientifique et technologique des élèves par des approches innovantes et concrètes.

Découverte métiers

Ouvrir les horizons vers les carrières STIM : Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques.

Rencontres

Échanger avec des chercheurs, des professionnels et des étudiants issus du monde de la recherche et de l'ingénierie.

Projets collectifs

Expérimenter et créer ensemble : expériences, prototypes, démarches scientifiques collaboratives



Égalité et mixité

Apprendre dans un environnement qui favorise l'égalité entre les filles et les garçons et la mixité, et qui rend plus accessibles et attractives les matières scientifiques.

CSTI : Culture Scientifique Technique et Industrielle

Comprendre et s'appropriier les sciences et la technologie actuelles



 Reconnaissance faciale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sécurité publique ✓ Retrouver des disparus 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Vie privée menacée ✗ Risque de dérives
 Nucléaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible CO₂ ✓ Énergie abondante 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Déchets dangereux ✗ Risque d'accidents

Apprendre en expérimentant et en questionnant le monde scientifique et industriel



Ateliers et expériences pratiques



Visites de laboratoires et industries



Conférences avec chercheurs



Projets interdisciplinaires

Organisation de la classe CHAMS

Enseignements et parcours

- Suivi des programmes scolaires en y intégrant des apports nourrissant les projets
- Réflexion autour du Parcours Avenir
- Actions en faveur de l'égalité filles/garçons.

Volume horaire élèves

2 heures hebdomadaires en 4^e puis
2 heures en 3^e, en complément des
26h réglementaires, sur toute l'année
scolaire.

Dotation académique

2 heures poste attribuées par
l'académie à l'établissement

Contribution établissement

2 heures à affecter sur la DHG
de l'établissement pour la RS 27-
28.

Les 2 heures par semaine permettent de :

- réaliser un ou plusieurs projets collectifs encadrés par des enseignants et des partenaires
- conduire des ateliers de mathématiques, de sciences ou de technologie encadrés par des professeurs volontaires
- organiser des sorties et des visites en lien avec les projets (site industriel, laboratoire de recherche, université ...)

Une équipe pédagogique pluridisciplinaire

Le dispositif CHAMS s'appuie sur une **dynamique d'équipe enseignante élargie** associant plusieurs profils complémentaires pour garantir la richesse des apprentissages.



Enseignants
du collège

Professeurs de mathématiques, sciences physiques, SVT et technologie volontaires.

Professeurs d'autres disciplines en appui.



Enseignants-
chercheurs

Professeurs du supérieur et étudiants en sciences ou ingénierie.



Professionnels
partenaires

Ingénieurs, chercheurs et techniciens du monde industriel et de la recherche.

Recrutement des élèves : principes fondamentaux



Critères de composition des classes :

- **Parité stricte**
50% de filles et 50% de garçons obligatoirement.
- **Hétérogénéité scolaire**
Pas une classe de niveau : tous profils scolaires acceptés.
- **Motivation et curiosité**
Volontariat et intérêt pour les sciences prioritaires sur les résultats.

Les commissions de recrutement sont présidées par le chef d'établissement et organisées localement dans chaque collège porteur.

Valorisation : rayonnement et visibilité du dispositif

Le travail des élèves CHAMS et les partenariats établis doivent bénéficier d'une **valorisation active** au sein de l'établissement et au-delà.

Exemples d'actions de mise en valeur :

- Présentation des projets et expérimentations réalisés (expositions, JPO, actions lors de la Semaine des maths, de la Semaine de l'Égalité, publication d'articles sur l'ENT ou dans la presse...).
- Communication vers l'ensemble de la communauté éducative (instances, CVC ...)
- Actions conjointes associant élèves CHAMS et non-CHAMS.

Pilotage académique : gouvernance et expertise

Un **groupe de pilotage académique** placé sous l'autorité du Recteur assure le suivi, l'accompagnement et l'harmonisation du dispositif en lien avec les IA-Dasen.

- ***Composition plurielle***

Secrétaire Général,
CARDIE, CAST, DAAC, IEN,
IA-IPR maths/sciences/techno,
Référente académique Égalité FG

- ***Suivi et évaluation***

Vérification de la conformité, suivi de
l'évolution, harmonisation des pratiques,
traitement des demandes d'ouverture

- ***Missions d'accompagnement***

Expertise et aide auprès des établissements,
mutualisation des pratiques, proposition de
pistes d'amélioration


- ***État des lieux annuel***

Établissement et communication d'un bilan
quantitatif et qualitatif

Procédure d'ouverture d'une classe CHAMS

- **Démarche officielle :**

L'ouverture d'une classe CHAMS nécessite une **demande écrite formelle** du chef d'établissement adressée au recteur d'académie.

 **Document à transmettre :**
Dossier de candidature
(annexe de la note de cadrage académique)

- **Validation académique :**

Chaque candidature sera étudiée par le comité de pilotage académique.

Seules les candidatures retenues par le comité obtiennent le statut officiel de classe à horaires aménagés.

ACADÉMIE DE TOULOUSE PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2026		ACADÉMIE DE TOULOUSE ÉVALUATION	
DEMANDE d'ouverture de Classes à Horaires Aménagés Mathématiques et Sciences <small>À soumettre à l'appareil pédagogique de mathématiques et des sciences (AMPS) avant le 7 avril. Les AMPS transmettent ensuite le dossier à l'IA-IGAS-MEN pour un avis à rendre le 16 avril www.ia-igas-men@ac-toulouse.fr</small>			
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ÉTABLISSEMENT :		
	Ex REP ou REP+ : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
COMMUNE	DÉPARTEMENT		
NIVEAUX CONCERNÉS		4 ^{ème}	
PARTENARIATS CEST ENVISAGÉS			
ENSEIGNANT RÉFÉRENT DU DISPOSITIF			
NOMS ET DISCIPLINES DES ENSEIGNANTS INTERVENANT DANS LE DISPOSITIF			
HORAIRES DONT BÉNÉFICIERONT LES ÉLÈVES CHAQUE ANNÉE		2 HEURES ÉLÈVE PAR SEMAINE	
Date	Signature du chef d'établissement		
PRÉSENTATION DU PROJET D'OUVERTURE d'une classe CHAMS			
1. Motivation, lien avec le projet d'établissement et avis du conseil d'administration :			
2. Ateliers scientifiques ou mathématiques déjà existants ou en projet dans l'établissement (description, personnes ressources, partenariats...):			
3. Ateliers en lien avec le thème(s) « Agilité » (développement) déjà existants ou en projet dans l'établissement :			
4. Description de l'organisation envisagée (calendrier annuel envisagé pour les projets, ateliers et interventions...):			
5. Modalités de diffusion de l'appel à candidature et de recrutement des élèves :			
6. Nombre d'élèves prévus dans la classe CHAMS :			
7. Partenariats envisagés (universités, associations, entreprises...):			
AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE			
DEFAVORABLE	RESERVE	FAVORABLE	TRES FAVORABLE
AVIS DE LA COMMISSION DE PILOTAGE ACADÉMIQUE			

A la rentrée 2026-27 : ouverture de 12 classes CHAMS sur l'académie

IV. Dossier de candidature

Date limite de retour du dossier de candidature

Mardi 7 avril 2026

à

iaipr.maths@ac-toulouse.fr

- Recueil des avis DASEN avant les vacances d'avril (envoi des dossiers par les IA-IPR maths)
- Commission d'examen des candidatures le 7 mai.
- Communication aux établissements en suivant.

 ACADÉMIE DE TOULOUSE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		 ÉGALITÉ FILLES GARÇONS
PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2026		
DEMANDE d'ouverture de Classes à Horaires Aménagés Mathématiques et Sciences		
A transmettre à l'inspection pédagogique de mathématiques à iaipr.maths@ac-toulouse.fr avant le 7 avril. Les IA-IPR transmettront ensuite le dossier à l'IA-DASEN pour un avis à rendre le 16 avril aux IA-IPR (iaipr.maths@ac-toulouse.fr).		
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :	ÉTABLISSEMENT :	
	En REP ou REP* : OUI <input type="checkbox"/>	
	NON <input type="checkbox"/>	
COMMUNE	DÉPARTEMENT	
NIVEAUX CONCERNÉS	4^{ème}	
PARTENARIATS C STI ENVISAGÉS		
ENSEIGNANT RÉFÉRENT DU DISPOSITIF		
NOMS ET DISCIPLINES DES ENSEIGNANTS INTERVENANT DANS LE DISPOSITIF :		
HORAIRES DONT BÉNÉFICIERONT LES ÉLÈVES CHAQUE ANNEE	2 HEURES ÉLÈVE PAR SEMAINE	
Date :	Signature du chef d'établissement :	

Le dossier de candidature

PRESENTATION DU PROJET D'OUVERTURE d'une classe CHAMS

1- Motivation, lien avec le projet d'établissement et avis du conseil d'administration :

2- Ateliers scientifiques ou mathématiques déjà existants ou en projet dans l'établissement (description, personnels ressources, partenariats...) :

3- Actions en lien avec la thématique « égalité filles/garçons » déjà existantes ou en projet dans l'établissement :

4- Description de l'organisation envisagée (calendrier annuel envisagé pour les projets, ateliers et interventions...) :

5- Modalités de diffusion de l'appel à candidature et de recrutement des élèves :

6- Nombre d'élèves prévus dans la classe CHAMS :

7 – Partenariats envisagés (universités, associations, entreprises ...) :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

DEFAVORABLE

RESERVE

FAVORABLE

TRES FAVORABLE

AVIS DE LA COMMISSION DE PILOTAGE ACADEMIQUE

V. Temps d'échanges

MERCI pour votre engagement

Filles et maths
dans l'académie de Toulouse

toutes et tous égaux



Constats académiques

- Les écarts de score en mathématiques, constatés en défaveur des filles à partir de la mi-CP, s'accroissent tout au long de la scolarité
- 35 % des filles seulement suivent l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale, contre 61 % des garçons
- Les filles ne représentent que 34 % des effectifs en CPGE scientifiques
- Les stéréotypes de genre se maintiennent, voire s'accroissent.
 - Cela génère, chez les jeunes filles, un manque de confiance et des difficultés à se projeter dans les métiers de l'ingénierie et du numérique.

Octobre 2025